

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Tuberculose : la stratégie nationale de lutte présentée aux Nations unies



Photo: DR

Le ministre de la Santé, le Pr Adrien Mongoungou, présentant aux Nations unies la stratégie nationale de lutte contre la tuberculose.

G.R.M
Libreville/Gabon

PRÉSENT à la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies qui se tient en ce moment à New York, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, le Pr Adrien Mongoungou, a présenté la stratégie antituberculeuse du Gabon. C'était au cours de la réunion de haut niveau sur la couverture médicale universelle. Laquelle a permis d'évoquer la lutte contre cette maladie et la nécessité de "faire progresser la science, la finance et l'innovation, ainsi que leurs avantages, pour mettre fin de toute urgence à l'épidémie de tuberculose, notamment en assurant un accès équitable à la prévention, au dépistage, au traitement et aux soins." Le Gabon est considéré comme un pays à haute charge de la maladie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le ministre a souligné que "la tuberculose demeure un problème majeur de santé publique au Gabon, notamment avec une incidence de 513 cas pour 100 000 habitants en 2021". Il s'est néanmoins félicité des avancées notées dans le cadre du Plan national de développement sanitaire. Mais aussi de la mise en place de l'assurance ma-

ladie universelle, à travers la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) qui prend en charge tous les Gabonais économiquement faibles, les fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé atteints de cette affection, la gratuité des médicaments antituberculeux sur l'ensemble du territoire national, etc. En termes de partenariat, le Gabon bénéficie d'un appui technique et financier dans différents domaines d'intervention de lutte contre la tuberculose, notamment avec l'obtention du financement du Fonds mondial depuis 2016. Le gouvernement, quant à lui, assure 46 % du financement de la lutte contre cette maladie. Mais malgré toutes ces interventions, le pays peine à réduire la mortalité liée à la tuberculose. En effet, estimé à 79 pour 100 000 habitants en 2010, le taux de mortalité de la tuberculose a connu une augmentation de 19 % en 2021, passant à 94 pour 100 000 habitants. En 2022, après la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce taux a connu un léger recul à 80 pour 100 000, soit 15 % de baisse par rapport à 2021. Ce qui a conduit le gouvernement à mettre un accent sur le renforcement de la prise en charge communautaire,

à travers l'élaboration d'une politique nationale et d'une stratégie nationale de santé communautaire, ainsi que la mise en place d'une instance de coordination nationale de la santé communautaire. Ces décisions visent à ren-

forcer et à institutionnaliser la participation des communautés dans la lutte contre les maladies de façon générale, et contre la tuberculose en particulier. Elles devraient permettre d'accroître le soutien apporté à l'État par la so-

ciété civile à travers des actions multiformes telles les formations des agents de santé communautaires, la sensibilisation des populations et les visites à domicile chez les malades sous traitement. Urologue et chercheur, le

Pr Adrien Mongoungou a saisi cette tribune pour exhorter les bailleurs de fonds à octroyer de nouvelles ressources substantielles au Gabon afin de stimuler la recherche et l'innovation dans la gestion de cette pathologie.




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 020/BAD/MER/PADEG/CI/2023
Date de publication le 25/09/2023
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL RESPONSABLE EN SUIVI ÉVALUATION (RSE)

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE

SECTEUR : GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET REFORMES FINANCES
N° d'Identification du Projet : P-GA-K00-007
Prêt N° : 2000-20000-2651 -GA

- Le Gouvernement Gabonais a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie Gabonaise (PADEG), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services « D'UN/UNE RESPONSABLE EN SUIVI ÉVALUATION - RSE - POUR LE PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE (PADEG) ».
- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) la mise en place d'un système de suivi-évaluation de qualité ; (ii) le suivi régulier des indicateurs de performance et d'impact du projet ; (iii) la production des rapports mensuels, trimestriels et annuels sur les résultats et l'impact du projet ; et (iv) la collecte, l'analyse et l'interprétation des données fiables.

Le consultant travaillera au siège de la CEP et aura à exercer son activité sous la supervision du Coordonnateur du Projet.

- Qualification et expériences requises du/de la consultant(e). Le consultant **devra être titulaire d'un diplôme (Bac+4) en gestion de projet, management, suivi-évaluation ou domaine équivalent et :**
 - Disposer d'une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du suivi-évaluation ;
 - Disposer d'une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans le suivi des activités des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux ;

Il devra justifier :

- Une bonne expérience dans le suivi-évaluation des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- Une très bonne connaissance du développement centré sur les démarches participatives, la cogestion et les questions d'égalité entre les sexes ;
- Une capacité d'animation/ facilitation de la réflexion collective (atelier, entretien) ;
- Une bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- Une grande capacité à coordonner et à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne capacité à travailler sous pression et à respecter les délais.

- Le Ministère de l'Économie et de la Relance, à travers le Projet d'Appui à la Diversification de l'Économie Gabonaise (PADEG), invite les Consultant(e)s à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé actualisé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation, notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).
- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
- Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

1. Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales)	
1.1 Qualification : Bac+ 4 au moins dans un des domaines suivants : gestion de projet, management, suivi-évaluation ou domaine équivalent.	30
1.2 Disposer d'une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du suivi-évaluation. Expérience professionnelle générale inférieure à 3 ans : 0 point	60
2. Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR	
2.1 Disposer d'une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans le suivi des activités des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux. -l'expérience spécifique sera notée à raison de 10 points par année d'expérience.	30
2.2 Expérience de la langue et de la région Avoir une bonne connaissance de la langue française (écrit et parlé) et de la sous-région	40
	10
Total Général	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le/la candidat(e) classé(e) premier(e) dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1^{er} ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre d'années d'expérience évalué pour le critère 2.1 sera sélectionné(e).

- Les consultant(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les termes de référence disponibles) à l'adresse (aux heures d'ouverture de bureaux de **9 heures 00 à 15 heures 30, heure locale**).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par courrier électronique au plus tard le 10/10/2023, et portées la mention « **RECRUTEMENT D'UN/UNE RESPONSABLE EN SUIVI ÉVALUATION POUR LE PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE GABONAISE (PADEG)** »

A l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur du PADEG**
Cellule d'Exécution du Projet, Immeuble OLAM, Galerie TSIKA
(Deuxième Etage), Block D, Porte D1, Boulevard Triomphal, Libreville /
Gabon/Tel : (+241) 066 94 86 91
E-mail : pmpadeg@gmail.com

Le Coordonnateur